

DELIBERATION

Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon
Parc naturel régional du Queyras
Comité syndical du 06 octobre 2020
Délibération n° : 2020_62
Date de convocation : 30 septembre 2020

Objet : Décision modificative N°3 – Rénovation du toit du Moulin d'Arvieux

Par la suite d'une convocation en date du 30 septembre 2020, les membres composant le Comité syndical du Parc naturel du Queyras se sont rassemblés à la salle des fêtes d'Arvieux, le 06 octobre 2020 à 14 heures pour le Comité d'investiture, sous la présidence de Christian BLANC, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28), aux statuts du syndicat mixte du Parc naturel régional du Queyras et au règlement intérieur des élus du Parc.

Président : Christian BLANC

Secrétaire de séance :

Région : Chantal EYMÉOUD, Conseillère Régionale, excusée, pouvoir à Anne-Marie FORGEOUX (3 voix) ; Anne-Marie FORGEOUX, Conseillère régionale, présente (3 voix)

Département : Valérie GARCIN-EYMÉOUD, Conseillère départementale, présente (2 voix) ; Marcel CANNAT, Conseiller départemental, excusé

Communauté de communes Guillestrois-Queyras : Charles LACROIX, Conseiller communautaire, présent (1 voix) ; Dominique MOULIN, Président de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, présent (1 voix)

Communes :

- **Abriès-Ristolas** – Nicolas CRUNCHANT, Maire, présent (1 voix) ; Marie-Hélène FAROUZE, Conseillère municipale, présente (1 voix)
- **Aigüilles** – Ernest CHARLET, Conseiller municipal, présent (1 voix) ; Sylvain DAO-LENA, Adjoint au Maire, présent (1 voix)
- **Arvieux** – Christian BLANC, Maire, présent (1 voix) ; Annie COLOMBIER, Conseillère municipale, présente (1 voix)
- **Ceillac** -Jeanne FAVIER-CARGEMEL, Conseillère municipale, présente (1 voix) ; Amélie FOURNIER, Conseillère municipale, présente (1 voix)
- **Château-Ville-Vieille** – Anne LABIAU, Conseillère municipale, présente (1 voix) ; Nicole TERRASSE, Conseillère municipale, excusée, pouvoir à Anne LABIAU (1 voix)
- **Eyglis** – Jacques ROUX, Conseiller municipal, présent (1 voix)
- **Guillestre** – Lucie FEUTRIER, Adjointe au Maire, excusée, excusée, pouvoir à Jeanne FAVIER-CARGEMEL (1 voix)
- **Molines-en-Queyras** – Gilbert BONNIN, Conseiller municipal, présent (1 voix) ; Mathieu GICQUEL, Conseiller municipal, excusé, pouvoir à Gilbert BONNIN (1 voix)
- **Saint-Véran** - Mathieu ANTOINE, Maire, excusé, pouvoir à Sébastien PINZETTA (1 voix) ; Sébastien PINZETTA, Adjoint au Maire, présent (1 voix)
- **Vars** – Eric COLLOMBON, Conseiller municipal, excusé, pouvoir à Sylvain DAO-LENA (1 voix)

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-39 ;
- Le décret n° 2010-587 du 2 juin 2010 portant renouvellement du classement du Parc naturel régional du Queyras ;
- Le décret n°2018_212 du 28 mars 2018 portant prorogation du classement du Parc naturel régional du Queyras jusqu'au 18 avril 2024

Considérant :

De procéder au vote des crédits supplémentaires suivants sur le budget prévisionnel 2020.

DELIBERATION

Envoyé en préfecture le 09/10/2020

Reçu en préfecture le 09/10/2020

Affiché le

ID : 005-250500600-20201006-DM2020_3-BF

Département des Hautes-Alpes

Arrondissement de Briançon

Parc naturel régional du Queyras

Comité syndical du 06 octobre 2020

Délibération n° : 2020_62

Date de convocation : 30 septembre 2020

Objet : Décision modificative N°3 – Rénovation du toit du Moulin d'Arvieux

Le Comité syndical, réuni le 06 octobre 2020, après en avoir délibéré et voté par,

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de suffrages : 29
Nombre de membres présents : 16
Nombre de membres représentés : 06

Nombre de suffrages exprimés : 27
Votes Contre : 0 Pour : 27
Abstentions : 00

Décide de voter les crédits comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT EN CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

RECETTES

Chapitre	Article	Service	Nature	Montant
75	7588	Moulin	Indemnisation par l'assureur	1'899,00 €
Total				1'899,00 €

DÉPENSES

Chapitre	Article	Service	Nature	Montant
011	615221	Moulin	Réparation de la toiture accrochée	1'899,00 €
Total				1'899,00 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président
Christian BLANC



Comité syndical du 06 octobre 2020
Feuille d'émargement

Envoyé en préfecture le 09/10/2020
Reçu en préfecture le 09/10/2020
Affiché le
ID : 005-250500600-20201006-DM2020_3-BF



Nom / Prénom	Délégué de		POUVOIR
Chantal EYMEOD	Région - Titulaire		
Roger DIDIER	Région - Suppléant		
Anne-Marie FORGEOUX	Région - Titulaire		
Béatrice ALIPHAT	Région - Suppléant		
Valérie GARCIN-EYMEOD	Département - Titulaire		
Marcel CANNAT	Département - Titulaire		
Jean CONREAUX	Département - Suppléant		
Valérie ROSSI	Département - Suppléant		
Dominique MOULIN	CCGQ - Titulaire		
Charles LACROIX	CCGQ - Titulaire		
Michel MOUTTE	CCGQ - Suppléant		
Cyr PIATON	CCGQ - Suppléant		
Nicolas CRUNCHANT	Abriès-Ristolas		
Marie-Hélène FAROUZE	Abriès-Ristolas		
Ernest CHARLET	Aiguilles		
Sylvain DAO-LENA	Aiguilles		
Christian BLANC	Arvieux		
Annie COLOMBIER	Arvieux		
Jeanne FAVIER CARGEMEL	Ceilac		
Amélie FOURNIER	Ceilac		
Anne LABIAU	Château-Ville-Vieille		
Nicole TERRASSE	Château-Ville-Vieille		
Jacques ROUX	Eyglis - Titulaire		
Jean-Marc POULLILIAN	Eyglis - Suppléant		
Lucie FEUTRIER	Guillestre - Titulaire		
Cathy PICHET	Guillestre - Suppléant		
Gilbert BONNIN	Molines-en-Queyras		
Mathieu GICQUEL	Molines-en-Queyras		
Mathieu ANTOINE	Saint-Véran		
Sébastien PINZETTA	Saint-Véran		
Eric COLLOMBON	Vars - Titulaire		
Bruno MARTIN	Vars - Suppléant		
Dominique GAUTHIER	Conseil scientifique du Parc	Présent	
Christophe THOMAS	Les Amis du Parc	Excusé	
Philippe MOULLEC	Office français de biodiversité	Excusé	
François PHILIP	Chambre d'agriculture 05		
Vianney TAING	Office national des forêts		
Annick LARROQUERE	Trésorerie de Guillestre		
Marie CONSTENSOUS	Office de tourisme du Guillestrois et du Queyras	Excusée	
Robert GENTILI	Région SUD-PACA		
Pierre BLANC	Amis du Parc		
Paul Fontaine	Sous-Préfecture de Briançon	Présent	